

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, tenue à son siège social situé au 55, rue Court, Granby, lundi 11 mai 2015, à 18 h 45.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Paul Sarrazin	Président
France Choinière	Vice-présidente

Jeannine Barsalou
Georgette Beauregard Boivin
Claude Dubois
Marc Gagnon
Éliette Jenneau
Marilyne Lafrance
Danny Lamoureux
Pierre Lavoie

Valérie Banville	Commissaire-parent CCSEHDAA
Marie-Josée Cornay	Commissaire-parent au secondaire
Suzie Lambert	Commissaire-parent au primaire
Pascal Lavigne	Commissaire-parent

Sont absents :

Claude Nadeau
Marie Claude Noiseux
Serge Poirier

Sont également présents :

Eric Racine	Directeur général adjoint
M ^e Katherine Plante	Directrice, service du secrétariat général et des archives
Guy Tardif	Directeur, service des technologies de l'information et de l'organisation scolaire

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

Monsieur Paul Sarrazin ouvre la séance et constate le quorum.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin et appuyé par monsieur Danny Lamoureux

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. MENTION DE FÉLICITATIONS

Aucune mention de félicitations.

4. AUDITIONS D'ÉLÈVES

Aucune.

5. AUDITIONS DE CONTRIBUABLES ET DE DÉLÉGATIONS

Madame Jacinthe Leduc traite de l'adoption du plan d'effectif des cadres et de la diffusion de l'information.

6. ÉTUDE DES DOSSIERS

6.1 POLITIQUE 1.0 – ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

6.1.1 PAROLE À LA PRÉSIDENTE

Aucune parole à la présidence.

6.1.2 PAROLE AUX COMMISSAIRES

Madame Georgette Beauregard Boivin traite de la semaine de l'action bénévole, de la fête de l'entrepreneuriat, du programme d'éducation personnelle à l'école Joseph-Hermas-Leclerc.

Elle mentionne également le brunch d'Oasis Santé Mentale, la rencontre conjointe entre le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCEHDAA). Elle souligne finalement la remise des médailles du lieutenant-gouverneur qui a eu lieu à Châteauguay.

6.2 POLITIQUE 1.1 – STYLE DE GOUVERNANCE

17CC1415-106

6.2.1 MANDAT – ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

CONSIDÉRANT la suspension avec traitement du directeur général pour une période indéterminée, conformément à la résolution # 17CC1415-098 adoptée à l'unanimité lors de la séance ordinaire du 28 avril 2015;

CONSIDÉRANT les motifs énoncés à huis clos lors de la séance de travail du 28 avril 2015 et la présence d'une cause juste et suffisante afin de procéder à ladite suspension;

CONSIDÉRANT la nécessité pour le Conseil des commissaires de procéder à des vérifications exhaustives quant à la gestion de la Commission scolaire;

Il est proposé par madame Marilyne Lafrance appuyé par monsieur Claude Dubois

DE MANDATER une firme externe indépendante pour enclencher un processus d'enquête approfondi quant à la gestion de la Commission scolaire;

D'AUTORISER le président de la Commission scolaire, monsieur Paul Sarrazin, à signer le contrat requis afin de procéder à ladite enquête administrative;

QUE le Conseil des commissaires soit informé des conclusions de l'enquête dès que celles-ci seront communiquées;

DE MAINTENIR la suspension avec traitement du directeur général, monsieur André Messier, jusqu'à la conclusion de ladite enquête et jusqu'à ce que le Conseil des commissaires statue officiellement sur le mandat de celui-ci.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Paul Sarrazin quitte à 18 h 56. Madame France Choinière agit en tant que présidente et monsieur Pierre Lavoie en tant que vice-président pour le reste de la séance.

6.3 RÈGLEMENT 3.2 – SITUATION ET ACTIVITÉS FINANCIÈRES

17CC1415-107

6.3.1 ADJUDICATION – CONTRAT DE REMPLACEMENT DES FENÊTRES, ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

CONSIDÉRANT le Règlement de délégation de fonctions et pouvoirs au Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT le besoin de remplacer les fenêtres pour une remise à neuf;

CONSIDÉRANT la disponibilité budgétaire à la mesure 50690 « Maintien du bâtiment »;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait, l'ouverture, l'analyse des soumissions par le professionnel concerné et la recommandation;

CONSIDÉRANT que les travaux débuteront en juillet 2015 et se termineront en août 2015;

Il est proposé par madame Jeannine Barsalou appuyé par madame Éliette Jenneau

D'OCTROYER à l'entrepreneur Le Groupe Ultra de Granby, le contrat de construction, au montant avant taxes de 535 985.80 \$, pour le remplacement des fenêtres des façades gauche, droite et arrière à l'école Ste-Thérèse.

Adopté à l'unanimité

7. CONSENTEMENT MUTUEL

17CC1415-108

7.1 PLAN D'EFFECTIF 2015-2016, PERSONNEL CADRE

CONSIDÉRANT les travaux effectués dans le cadre du projet d'optimisation;

CONSIDÉRANT l'obligation de la commission scolaire de retrouver l'équilibre budgétaire d'ici trois ans;

CONSIDÉRANT l'adoption du plan d'optimisation par le conseil des commissaires, lors de la séance du 28 avril 2015, ajournée le 5 mai 2015;

CONSIDÉRANT la nécessité de mettre en œuvre les moyens prévus au plan d'optimisation en ce qui a trait au plan d'effectifs;

Il est proposé par madame Georgette Beauregard Boivin appuyé par monsieur Danny Lamoureux

DE CONFIRMER L'ADOPTION du plan d'effectifs des directions d'établissement comportant une diminution de 5,1 postes, tel que recommandé.

DE CONFIRMER L'ADOPTION du plan d'effectifs des cadres au centre administratif comportant l'abolition de deux postes cadres existants et la création d'un nouveau, tel que recommandé.

Adopté à l'unanimité.

8. COMMUNICATION ET APPUI

Nil.

9. AUTO-ÉVALUATION

En quoi les décisions prises ce soir auront-elles un impact sur l'apprentissage des élèves?

Conformément à sa mission, toutes les décisions du Conseil des commissaires sont vouées à favoriser la réussite de l'élève.

